

SEANCE DU 25 MARS 2015

Le vingt-cinq mars deux mil quinze à dix-sept heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Omonville la Rogue légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Michel CANOVILLE, Maire.

PRÉSENTS : Michel CANOVILLE, Pascal MONHUREL, Chantal LEBACHELEY, Patrick LEQUERTIER, Eric BARBIER, Dominique HOCHET, Catherine LE BERT, Fernand ALEXANDRE, Eric VOISIN, Murielle SAILLARD, Eric GUILLOU, Robert ROUCAN.

ABSENTS : Benoit DUVAL donne pouvoir à Robert ROUCAN et Isabelle GUILLOU donne pouvoir à Eric GUILLOU

SECRETAIRE DE SEANCE : Chantal LEBACHELEY

Approbation du compte de gestion 2014 (DCM 2015.03.07)

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte administratif 2014 - commune (DCM 2015.03.08)

Le Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Michel CANOVILLE, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses

| | | |
|--------------|------------------------------------|---------------------|
| Chapitre 011 | Charges à caractère général | 114 967,45 € |
| Chapitre 012 | Charges de personnel | 148 753,87 € |
| Chapitre 014 | Atténuation de produits | 11 427,00 € |
| Chapitre 042 | Amortissement | 9 165,00 € |
| Chapitre 65 | Autres charges de gestion courante | 85 054,84 € |
| Chapitre 66 | Charges financières | 10 673,43 € |
| TOTAL | | 380 041,59 € |

| | | |
|-----------------|-------------------------------------|---------------------|
| Recettes | | |
| Chapitre 013 | Remboursement sur rémunération | 9 037,45 € |
| Chapitre 73 | Impôts et taxes | 271 540,56 € |
| Chapitre 74 | Dotations, participations | 100 977,79 € |
| Chapitre 75 | Autres produits de gestion courante | 31 597,60 € |
| TOTAL | | 413 153,40 € |

Section d'investissement

Dépenses

| | | |
|--------------|-----------------------------------|---------------------|
| Chapitre 16 | Remboursement emprunt et cautions | 17 654,97 € |
| Chapitre 20 | Immobilisations incorporelles | 1 233,60 € |
| Chapitre 204 | Subvention d'équipement versée | 241 603,33 € |
| Chapitre 21 | Immobilisations corporelles | 4 833,62 € |
| Chapitre 23 | Immobilisations en cours | 111 454,99 € |
| TOTAL | | 376 780,51 € |

Recettes

| | | |
|--------------|-------------------------------|---------------------|
| Chapitre 040 | Opérations d'ordre | 9 165,00 € |
| Chapitre 10 | Dotations et réserves | 213 152,15 € |
| Chapitre 13 | Subvention d'investissement | 2 716,00 € |
| Chapitre 16 | Emprunts et dettes assimilées | 180 000 € |
| TOTAL | | 405 033,15 € |

Affectation du résultat 2014 (DCM 2015.03.09)

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de 2014 comme suit :

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2014

| | |
|----------------------------|---------------|
| Résultat de l'exercice | + 33 111,81 € |
| Excédent antérieur reporté | + 50 678,51 € |

RÉSULTAT A AFFECTER + 83 790,32 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2014

| | |
|----------------------------------|---------------|
| Résultat de l'exercice | + 28 252,64 € |
| Déficit antérieur reporté | - 36 722,00 € |
| Solde des restes à réaliser 2014 | - 7 434,00 € |

AFFECTATION DES RESULTATS

| | |
|---|---------------|
| 1) Affectation en réserves R 1068 en investissement | + 15 903,36 € |
| 2) Report en fonctionnement R 002 | + 67 886,96 € |
| 3) Report en investissement D 001 | - 8 469,36, € |

Budget 2015 (DCM 2015.03.10)

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2015 de la commune par chapitre en

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

| | | |
|--------------|-----------------------------|--------------|
| Chapitre 011 | Charges à caractère général | 147 241,96 € |
| Chapitre 012 | Charges de personnel | 149 300,00 € |

| | | |
|--------------|---|---------------------|
| Chapitre 014 | Atténuation de produits | 15 000,00 € |
| Chapitre 042 | Opération d'ordre de transfert entre sections | 21 165,00 € |
| Chapitre 65 | Autres charges de gestion courante | 93 338,00 € |
| Chapitre 66 | Charges financières | 10 500,00 € |
| Chapitre 67 | Charges exceptionnelles | 200,00 € |
| TOTAL | | 436 744,96 € |

RECETTES

| | | |
|--------------|-------------------------------------|---------------------|
| Chapitre 002 | Excédent de fonctionnement | 67 886,96 € |
| Chapitre 013 | Atténuation de charges | 3 500,00 € |
| Chapitre 70 | Produit des services | 450,00 € |
| Chapitre 73 | Impôts et taxes | 274 450,00 € |
| Chapitre 74 | Dotations et participations | 60 458,00 € |
| Chapitre 75 | Autres produits de gestion courante | 30 000,00 € |
| TOTAL | | 436 744,96 € |

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2015 de la commune par chapitre en

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

| <i>Article</i> | <i>Libellé</i> | <i>Report</i> | <i>Nouveaux crédits</i> |
|----------------|----------------------------------|-------------------|-------------------------|
| Chapitre 001 | Déficit d'investissement reporté | | 8 469,36 € |
| Chapitre 16 | Emprunts et dettes assimilés | | 199 931,00 € |
| Chapitre 21 | Immobilisations corporelles | 2 748,00 € | |
| Chapitre 23 | Immobilisations en cours | 4 686,00 € | |
| TOTAL | | 7 434,00 € | 208 400,36 € |

RECETTES

| <i>Article</i> | <i>Libellé</i> | <i>Report</i> | <i>Nouveaux crédits</i> |
|----------------|---|---------------|-------------------------|
| Chapitre 024 | Produits des cessions d'immobilisations | | 175 000,00 € |
| Chapitre 040 | Opérations d'ordre | | 21 165,00 € |
| Chapitre 10 | Dotations fonds divers | | 22 096,36 € |
| Chapitre 16 | Emprunt et caution reçus | | 1 551,00 € |
| TOTAL | | | 219 812,36 € |

Compte de gestion 2014 – camping municipal (DCM 2015.03.11)

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte administratif 2014 – camping municipal (DCM 2015.03.12)

Le Maire rappelle que la fusion des budgets annexes (camping, caravaning et gîtes de mer) a eu lieu au 1^{er} mars 2014. Une nouvelle entité a ainsi été créée : le site touristique du Hâble.

Le Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 28 février) dressé par Michel CANOVILLE, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses

| | | |
|--------------|-----------------------------|-------------------|
| Chapitre 011 | Charges à caractère général | 1 149,52 € |
| Chapitre 012 | Charges de personnel | 2 247,58 € |
| Chapitre 67 | charges exceptionnelles | 29,42 € |
| TOTAL | | 3 426,52 € |

Recettes

| | | |
|--------------|--|---------------|
| TOTAL | | 0,00 € |
|--------------|--|---------------|

Section d'investissement

Dépenses

| | | |
|--------------|-----------------------------|---------------------|
| Chapitre 21 | Immobilisations corporelles | 167 341,56 € |
| TOTAL | | 167 341,56 € |

Recettes

| | | |
|--------------|-------------------------------|---------------------|
| Chapitre 16 | Emprunts et dettes assimilées | 218 000,00 € |
| TOTAL | | 218 000,00 € |

Compte de gestion 2014 – Caravaning (DCM 2015.03.13)

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte administratif 2014 – caravaning (DCM 2014.02.14)

Le Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 28 février) dressé par Michel CANOVILLE, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses

| | | |
|--------------|-----------------------------|-------------------|
| Chapitre 011 | Charges à caractère général | 3 643,91 € |
| TOTAL | | 3 643,91 € |

Recettes

| | | |
|--------------|-----------------------|-------------------|
| Chapitre 70 | Produits des services | 5 723,11 € |
| TOTAL | | 5 723,11 € |

Section d'investissement

Dépenses

| | | |
|--------------|--|---------------|
| TOTAL | | 0,00 € |
|--------------|--|---------------|

Recettes

| | | |
|---------------|--|-------------------|
| Chapitre 1068 | Excédent de fonctionnement capitalisés | 4 353,34 € |
| TOTAL | | 4 353,34 € |

Compte de gestion 2014 – Gîtes de mer (DCM 2015.03.15)

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte administratif 2014 – gîtes de mer (DCM 2014.02.16)

Le Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 28 février) dressé par Michel CANOVILLE, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses

| | | |
|--------------|-----------------------------|-------------------|
| Chapitre 011 | Charges à caractère général | 6 409,89 € |
| TOTAL | | 6 409,89 € |

Recettes

| | | |
|--------------|-----------------------|-------------------|
| Chapitre 70 | Produits des services | 1 009,13 € |
| TOTAL | | 1 009,13 € |

Section d'investissement

Dépenses

| | | |
|--------------|--|---------------|
| TOTAL | | 0,00 € |
|--------------|--|---------------|

Recettes

| | | |
|---------------|--|-------------------|
| Chapitre 1068 | Excédent de fonctionnement capitalisés | 5 569,00 € |
| TOTAL | | 5 569,00 € |

Compte de gestion 2014 – Site touristique du Hâble (DCM 2015.03.17)

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte administratif 2014 – site touristique du Hâble (DCM 2015.03.18)

Le Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 (1^{er} mars au 31 décembre) dressé par Michel CANOVILLE, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses

| | | |
|--------------|------------------------------------|---------------------|
| Chapitre 011 | Charges à caractère général | 76 283,87 € |
| Chapitre 012 | Charges de personnel | 24 537,07 € |
| Chapitre 65 | Autres charges de gestion courante | 289,44 € |
| TOTAL | | 101 110,38 € |

Recettes

| | | |
|--------------|-------------------------------------|---------------------|
| Chapitre 70 | Produits des services | 106 668,97 € |
| Chapitre 75 | Autres produits de gestion courante | 1 050,84 € |
| Chapitre 77 | Produits exceptionnels | 25,25 € |
| TOTAL | | 107 745,06 € |

Section d'investissement

Dépenses

| | | |
|--------------|-----------------------------|--------------------|
| Chapitre 21 | Immobilisations corporelles | 45 626,32 € |
| TOTAL | | 45 626,32 € |

Recettes

| | | |
|--------------|-------------------------------|--------------------|
| Chapitre 13 | Subvention d'investissement | 23 603,33 € |
| Chapitre 16 | Emprunts et dettes assimilées | 304,88 € |
| TOTAL | | 23 908,21 € |

Affectation du résultat – site touristique du Hâble (DCM 2015.03.19)

Les 3 budgets annexes étant clos, le conseil municipal décide d'affecter leurs résultats sur le budget 2015 du Site Touristique du Hâble comme suit :

Résultat de fonctionnement 2014

| | |
|---------------------------|--------------|
| Résultat de l'exercice | - 113,40 € |
| <i>Camping</i> : | - 3 426,52 € |
| <i>Caravaning</i> : | + 2 079,20 € |
| <i>Gites de mer</i> : | - 5 400,76 € |
| <i>Site touristique</i> : | + 6634,68 € |

| | |
|----------------------------|---------------|
| Résultat antérieur reporté | + 91 256,46 € |
| <i>Camping</i> : | - 13 035,69 € |
| <i>Caravaning</i> : | + 33 765,91 € |
| <i>Gites de mer</i> : | + 70 526,24 € |
| <i>Site touristique</i> : | 0,00 € |

Résultat à affecter + 91 143,06 €

Résultat d'investissement 2014

| | |
|---------------------------|---------------|
| Résultat de l'exercice | + 38 710,23 € |
| <i>Camping</i> : | + 50 658,44 € |
| <i>Caravaning</i> : | + 4 353,34 € |
| <i>Gites de mer</i> : | + 5 569,00 € |
| <i>Site touristique</i> : | - 21 870,55 € |

| | |
|----------------------------|---------------|
| Résultat antérieur reporté | - 24 212,74 € |
| <i>Camping</i> : | - 14 290,40 € |
| <i>Caravaning</i> : | - 4 353,34 € |
| <i>Gites de mer</i> : | - 5 569,00 € |
| <i>Site touristique</i> : | 0,00 € |

Solde des restes à réaliser 2014 - 3 100,00 €

AFFECTATION DES RESULTATS

| | | |
|----|--|-------------|
| 1) | Affectation en réserves R 1068 en investissement | 0,00 € |
| 2) | Report en fonctionnement R 002 | 91 143,06 € |
| 3) | Report en investissement R 001 | 14 497,49 € |

Budget 2015 – site touristique du Hâble (DCM 2015.03.20)

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2015 du site touristique du Hâble par chapitre en

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

| | | |
|--------------|--|---------------------|
| Chapitre 011 | Charges à caractère général | 123 486,00 € |
| Chapitre 012 | Charges de personnel | 27 980,00 € |
| Chapitre 023 | Virement à la section d'investissement | 88 603,06 € |
| Chapitre 65 | Autres charges de gestion courante | 500,00 € |
| Chapitre 66 | Charges financières | 100,00 € |
| Chapitre 67 | Charges exceptionnelles | 200,00 € |
| TOTAL | | 240 869,06 € |

RECETTES

| | | |
|--------------|-------------------------------------|---------------------|
| Chapitre 002 | Excédent de fonctionnement | 91 143,06 € |
| Chapitre 70 | Produit des services | 100 000,00 € |
| Chapitre 74 | Dotations et participations | 47 276,00 € |
| Chapitre 75 | Autres produits de gestion courante | 2 400,00 € |
| Chapitre 77 | Autres produits exceptionnels | 50,00 € |
| TOTAL | | 240 869,06 € |

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2015 du site touristique du Hâble par chapitre en

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

| <i>Article</i> | <i>Libellé</i> | <i>Report</i> | <i>Nouveaux crédits</i> |
|----------------|------------------------------|-------------------|-------------------------|
| Chapitre 16 | Emprunts et dettes assimilés | | 2 287,00 € |
| Chapitre 21 | Immobilisations corporelles | 3 100,00 € | |
| Chapitre 23 | Immobilisations en cours | | 100 000,00 € |
| TOTAL | | 3 100,00 € | 102 287,00 € |

RECETTES

| <i>Article</i> | <i>Libellé</i> | <i>Report</i> | <i>Nouveaux crédits</i> |
|----------------|--|---------------|-------------------------|
| Chapitre 001 | Excédent antérieur reporté | | 14 497,49 € |
| Chapitre 021 | Virement de la section de fonctionnement | | 88 603,06 € |
| Chapitre 16 | Emprunt et caution reçus | | 2 286,45 € |
| TOTAL | | | 105 387,00 € |

Vote des taux d'imposition 2015 (DCM 2015.03.21)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les mêmes taux d'imposition qu'en 2014 :

| Taxes | Base d'imposition | Taux | Produit assuré |
|-----------------------|-------------------|---------|------------------|
| Taxe d'habitation | 399 300 € | 11.93 % | 47 636 € |
| Taxe foncier bâti | 272 100 € | 23.68 % | 64 433 € |
| Taxe foncier non bâti | 19 800 € | 30.08 % | 5 956 € |
| Total | | | 118 025 € |

Création de postes saisonniers (DCM 2015.03.22)

Afin d'aider à l'entretien des espaces verts et des équipements communaux, il convient de recruter les emplois saisonniers suivants :

- Sur le budget de la commune : 1 adjoint technique territorial 2ème classe à temps complet du 1er mai au 31 août 2015.
- Sur le budget du site touristique du Hâble : 1 adjoint technique territorial 2ème classe qui sera chargé du ménage et de l'accueil du camping et des gîtes entre le 27 avril et le 30 septembre 2015 avec les temps de travail suivants :
 - Avril = 9 heures pour le mois
 - Mai = 12 Heures / semaine
 - Juin = 12 Heures / semaine
 - Juillet = 20 heures / semaine
 - Août = 20 Heures / semaine
 - Septembre = 9 Heures / semaine
- Sur le budget du site touristique du Hâble : 1 adjoint technique territorial 2ème classe qui sera chargé du ménage au camping et aux gîtes en juillet et août 2015 pour 10 H par semaine et des toilettes publiques du port pour 2H30 par semaine.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer les 3 postes saisonniers.

Motion relative à l'avenir de l'usine AREVA LA HAGUE (DCM 2015.03.23)

Le Conseil Municipal vote la motion suivante :

Au travers des annonces faites par les uns et les autres depuis quelques semaines, très clairement nous ne pouvons rester indifférents à ce qui se passe au sein de votre Groupe.

En tant qu'élus locaux, nous nous interrogeons sur la remise en cause du niveau d'activité de l'usine AREVA LA HAGUE et des conditions et moyens mis en œuvre pour en assurer la sécurité.

L'industrie nucléaire a apporté un essor économique et un développement indéniables à notre canton. Elle a pour autant des devoirs vis-à-vis de notre territoire et de sa population.

Depuis les autorisations d'installation au début des années 60 en passant par le déficit d'image que la filière a fait et

continue à faire peser sur la région, jusqu'à la conservation sur site des quantités importantes de combustibles usés en passant par le respect impératif tout au long de la vie des installations des règles et critères de sûreté, la liste est importante.

Nous estimons à ce titre, devoir obtenir une écoute et une attention particulière.

Nous considérons que ce maillon essentiel à la poursuite d'une exploitation sûre et garante de la non-prolifération des lieux de stockage des combustibles nucléaires que constitue l'usine de la Hague doit être, demain, exploité avec sérieux par des salariés compétents, sereins et bénéficiant, pour garantir cette nécessaire sérénité, d'une assise sociale solide et de moyens adaptés à une exploitation sûre.

Nous ne concevons pas que, ni les salariés, statutaires ou sous-traitants, ni les entreprises sous-traitantes, qui ont toujours œuvré avec engagement et conviction à garantir l'exploitation sûre dont nous avons tous besoin, puissent être les victimes des errements du passé, ni que soient bardés tout à la fois, sûreté nucléaire, motivation des salariés et bien-être social, pour résoudre les problèmes actuels.

Nous souhaitons vivement que cesse au sein de la filière électronucléaire les querelles de chefs et les conflits de groupe afin d'éviter le désastre qui guette cette filière hier d'excellence.

Nous souhaitons que l'Etat se positionne clairement sur le devenir de la filière électronucléaire pour lui redonner des perspectives et que le rapprochement entre EDF et AREVA dont l'Etat est actionnaire, soit partenarial à l'opposé d'être concurrent. Cela concerne aussi la pertinence financière du contrat de retraitement des combustibles EDF, de l'allongement de la durée de vie des réacteurs et le positionnement de ceux de 4^{ème} génération.

Nous demandons le positionnement actif de l'ASN en amont de toutes demandes de modifications des procédures pour que la sécurité des travailleurs et des populations soit assurée. La sûreté n'est pas négociable pour nous élus, représentants de nos populations.

Nous vous demandons instamment de transmettre cette motion à vos Dirigeants, votre Conseil d'Administration, vos Ministères de tutelles afin que Directions et Etat actionnaire majoritaire agissent rapidement et efficacement pour garantir pérennité et sûreté de l'ensemble de la filière électronucléaire.

En comptant sur vous pour relayer ce message.

Merci de votre attention.

Questions diverses :

- ✓ **Logement de la mairie :** Chantal LEBACHELEY informe le conseil municipal que la mairie a reçu 4 demandes de logement. La candidature de Marie Blanchin est retenue. La locataire actuelle le libère début mai.
- ✓ **Terrain ancienne station d'épuration :** Pascal MONHUREL informe le conseil municipal que le terrain devait être remis à la commune pour le 31 mars. Or le calendrier a été allongé jusqu'à la mi-mai. Le conseil municipal n'accepte pas le nouveau calendrier et demande à la CCH de finir les travaux au plus vite.
- ✓ **Travaux Route de la Hague :** une commission des travaux avec l'ensemble du conseil municipal aura lieu le lundi 30 mars à 18H30 sur le parking de l'épicerie en présence de Yoann SANSON de la CCH.

La séance est levée à 19h30

| NOM et Prénom | Emargement ou motif de non-signature | NOM et Prénom | Emargement ou motif de non-signature |
|----------------------|---|----------------------|---|
| CANOVILLE Michel | | HOCHET Dominique | |
| MONHUREL Pascal | | LE BERT Catherine | |
| LEBACHELEY Chantal | | ALEXANDRE Fernand | |
| LEQUERTIER Patrick | | VOISIN Eric | |
| BARBIER Eric | | SAILLARD Murielle | |
| DUVAL Benoît | Donne pouvoir à Robert ROUCAN | GUILLOU Eric | |
| GUILLOU Isabelle | Donne pouvoir à Eric GUILLOU | ROUCAN Robert | |